

ASSEMBLÉE NATIONALE13 janvier 2006

ENGAGEMENT NATIONAL POUR LE LOGEMENT - (n° 2709 rectifié)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 492

présenté par
M. Hamel-----
ARTICLE 8 SEXIES

Au début de l'alinéa 14 de cet article, supprimer les mots :

« L'insertion par ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.